

Décret exécutif du 23 Dhou El Hidja 1417 correspondant au 30 avril 1997 mettant fin aux fonctions de directeurs à l'ex-ministère de la formation professionnelle.

Par décret exécutif du 23 Dhou El Hidja 1417 correspondant au 30 avril 1997, il est mis fin aux fonctions de directeurs à l'ex-ministère de la formation professionnelle, exercées par MM :

- Ahcène Belahcène, directeur des études et de la planification,
 - Mohamed Zoukh, directeur de l'organisation et du suivi de la formation,
 - Abdelaziz Boudiaf, directeur des ressources humaines et de la réglementation,
 - Mostéfa Gamoura, directeur des finances et des moyens,
- appelés à exercer une autre fonction.

★

Décret exécutif du 23 Dhou El Hidja 1417 correspondant au 30 avril 1997 mettant fin aux fonctions du directeur du centre national des équipes nationales.

Par décret exécutif du 23 Dhou El Hidja 1417 correspondant au 30 avril 1997, il est mis fin aux fonctions du directeur du centre national des équipes nationales, exercées par M. Abdelali Kechacha, appelé à exercer une autre fonction.

★

Décret exécutif du 23 Dhou El Hidja 1417 correspondant au 30 avril 1997 mettant fin aux fonctions du directeur de l'agence nationale des loisirs de la jeunesse.

Par décret exécutif du 23 Dhou El Hidja 1417 correspondant au 30 avril 1997, il est mis fin aux fonctions de directeur de l'agence nationale des loisirs de la jeunesse, exercées par M. Mokhtar Boudina, appelé à exercer une autre fonction.

★

Décret exécutif du 26 Dhou El Hidja 1417 correspondant au 3 mai 1997 portant nomination d'un inspecteur à l'administration centrale du ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé de la planification.

Par décret exécutif du 26 Dhou El Hidja 1417 correspondant au 3 mai 1997, M. Mustapha Boudour, est nommé inspecteur à l'administration centrale du ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé de la planification.

Décret exécutif du 26 Dhou El Hidja 1417 correspondant au 3 mai 1997 portant nomination de directeurs à l'administration centrale du ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé de la planification.

Par décret exécutif du 26 Dhou El Hidja 1417 correspondant au 3 mai 1997, sont nommés directeurs à l'administration centrale du ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé de la planification, MM :

- Mohamed Harchaoui, directeur, auprès du directeur d'études, chargé de la coopération,
- Mohamed Benamar, directeur, chargé du développement régional,
- Kader Tafat, directeur, chargé du développement des équipements administratifs,
- Ali Gourou, directeur, chargé du développement du système éducatif et de formation,
- Chérif Naït Bélaïd, directeur, chargé du soutien et de l'incitation à la production,
- Mohand Saïd Lezzam, directeur, chargé des études juridiques et de la réglementation.

★

Décret exécutif du 26 Dhou El Hidja 1417 correspondant au 3 mai 1997 portant nomination d'un inspecteur à la direction générale de la protection civile.

Par décret exécutif du 26 Dhou El Hidja 1417 correspondant au 3 mai 1997, M. Saad Akli, est nommé inspecteur à la direction générale de la protection civile.

★

Décret exécutif du 26 Dhou El Hidja 1417 correspondant au 3 mai 1997 portant nomination d'un directeur des enseignements au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Par décret exécutif du 26 Dhou El Hidja 1417 correspondant au 3 mai 1997, Mme Khedidja Allia est nommée directeur des enseignements au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.